

## **Qu'est-ce que la redevance fixe (ou frais d'abonnement)??**

### **Notre réponse**

La redevance fixe annuelle, aussi appelée frais d'abonnement, sert à couvrir tous les frais administratifs des fournisseurs. Il s'agit, par exemple, des frais administratifs liés à l'envoi d'une facture, etc.

Le montant de la redevance fixe annuelle est fixé librement par chaque fournisseur et pour chaque type de contrat.

*Pour vérifier la facturation de la redevance fixe, consultez notre fiche "Comment vérifier la redevance fixe (ou frais d'abonnement) ?"*

### **Références légales**

### **Documents type**

Date de mise à jour: Jeudi 03/09/20